

---

**THESES POUR UNE  
CHARTRE EUROPEENNE D'UNE « EUROPE DES CULTURES »**

**La Rochelle, du 11 au 14 Juillet 2004**

Nous souhaitons vous présenter ci-dessous les résultats des colloques sur l'Europe des Cultures à La Rochelle en 2003, puis à Berlin et à La Rochelle en 2004.

Au cours de ces trois colloques, des propositions susceptibles de constituer la base d'une Charte Européenne pour une « Europe des Cultures » ont été successivement élaborées.

Nous, c'est-à-dire les participants du Colloque « Eurofolies 2004 » à La Rochelle, avons discuté et approuvé les thèses élaborées à la Rochelle en 2003 et à Berlin en 2004.

Les réflexions de notre colloque qui a eu lieu du 11 au 14 juillet 2004 ont été présentées sous forme d'un montage sonore et visuel et d'une performance rythmique en direct.

**Le sujet de notre colloque était**

**« La Langue des Eurofolies » - Le Langage de la Musique, la Musique du Langage.**

Les expériences que nous avons pu faire au cours de nos ateliers de travail, pendant les concerts et lors de nos discussions et nos entretiens avec des musiciens, nous ont aidés à approfondir nos connaissances sur l'Europe, en particulier dans les domaines de la langue et de la musique.

Nos réflexions concernant la musique se trouvent en annexe de la charte. Elles font partie de la charte telle que celle-ci se présente aujourd'hui.

Nous souhaitons maintenant présenter cette Charte aux décideurs politiques nationaux et internationaux ainsi qu'à la presse tout en espérant et en souhaitant que ces demandes soient désormais prises en compte dans la définition des politiques culturelles de nos pays et de l'Europe à construire.

**Fondements communs**

Nous nous sentons personnellement impliqués, à différents niveaux, dans le développement de cette « Europe des Cultures »: nous souhaitons favoriser le développement de la pluralité linguistique, des paysages, des traditions, des arts, des religions, des modes de vie et du goût dans tous les domaines.

Il est indispensable de connaître ses propres racines pour pouvoir s'ouvrir à la culture de l'autre.

Dans ce contexte, les systèmes éducatifs ont une responsabilité importante:

---

## **1. Education, enseignement général et professionnel**

L'Europe dans sa pluralité doit être intégrée dans les programmes scolaires et extra-scolaires dès l'école maternelle afin que la notion de « pays étranger » cesse d'exister à l'intérieur de l'Europe.

Nous demandons une intensification des programmes d'échanges ainsi qu'un accès simplifié aux bourses pour écoliers, jeunes en formation professionnelle et étudiants, et ce, pour tous les pays européens.

Nous recommandons vivement la multiplication d'écoles européennes accessibles à tous.

Nous estimons essentielle la valorisation des compétences interculturelles par la mise en place d'un certificat de séjour à l'étranger.

Nous demandons l'adaptation des programmes d'études et des filières en Europe.

Nous demandons que les arts soient introduits en tant que matières à part égales et à tous les niveaux éducatifs, puis qu'ils soient reconnus comme indispensables pour le développement de la personnalité et de l'identité des jeunes.

Nous sommes favorables au développement des concours entre élèves et à la remise de prix pour différents exploits scolaires au niveau européen ainsi qu'à l'encouragement de partenariats entre institutions de l'enseignement.

Les institutions d'enseignement doivent proposer une plus grande variété de langues vivantes aux élèves.

Dans cette optique, les échanges entre apprentis, quel que soit leur métier, doivent également être développés et intensifiés.

## **2. Médias, information et communication**

Nous souhaitons qu'un forum européen soit créé sur Internet ou que des forums déjà existants soient développés. Les programmes culturels nationaux devront être à la base de ce forum qui annoncera et commentera toutes les manifestations culturelles intéressantes en Europe. A cela devra s'ajouter la publication régulière d'une lettre d'information électronique européenne.

Une meilleure information sur la culture en Europe doit enfin passer par la création d'une radio et d'une chaîne de télévision européennes. Celles-ci permettront de découvrir les cultures européennes et traiteront également de l'actualité dans chacun des pays européens.

Les programmes radios devront être diffusés à des heures fixes dans les différentes langues de l'Union Européenne. La chaîne de télévision devra proposer une programmation variée à l'instar de celle d'ARTE ou de la chaîne française « La Cinq », un libre choix de la langue ou (au moins) du sous-titrage inclus.

---

La radio tout comme la chaîne de télévision devront être financés par les moyens de l'Union Européenne et être indépendantes de pressions économiques ou politiques. Ces médias devront s'adresser à tout le monde, aux adultes et aux jeunes. Il faudra différencier entre l'information et la communication.

### **3. Identité européenne**

Nous pensons que l'identité européenne existe déjà, mais nous devrions en prendre davantage conscience. Il nous faut donc la redéfinir tous ensemble.

Nous avons en commun une histoire, une mémoire, des racines (telles que les langues romanes, germaniques, slaves ...), ainsi que des mythes et des légendes. Nous avons aussi une économie, un territoire et un projet politique commun.

Pour protéger cette notion d'identité de l'Europe, nous demandons :

- la volonté de préserver la paix et la justice sociale
- la protection des cultures nationales, régionales et minoritaires ainsi que de leurs langues
- la création d'une culture de la mémoire fondée sur les expériences communes
- la création d'un réseau d'initiatives et d'informations sur l'Europe qui aura pour objectif la mise en œuvre de projets locaux ciblés dans tous les domaines de la société pour exposer cette vision « d'Europe des Cultures » à tous les citoyens européens.

Pour atteindre cet objectif, tous les pays d'Europe devront signer la Charte de Défense des Langues et Cultures Européennes.

### **4. L'Europe dans les nouveaux pays membres de l'Union Européenne**

Pour faciliter l'accès des nouveaux pays membres de l'Union Européenne aux événements culturels en Europe, nous souhaitons:

- permettre le transfert du savoir-faire européen dans les métiers de la culture et de l'organisation de manifestations culturelles, par exemple à l'aide de parrainages entre les anciens pays membres de l'Union Européenne et les nouveaux pays membres de l'Union Européenne;
- la mise en réseau des institutions culturelles;
- le développement d'institutions bi- ou multilatérales sur le modèle de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse;
- l'intensification et le développement des rencontres entre jeunes européens.

---

## **5 . Culture des petits pays**

La protection de la culture des petits pays, devra être assurée avec un « quota européen » à l'instar du modèle français qui fixerait à 10% minimum la diffusion de la musique du pays sur les stations radios.

Nous demandons la mise en place de projets culturels européens célébrant et valorisant un des pays membres simultanément dans tous les pays.

Nous souhaitons la création d'un festival européen itinérant et pluridisciplinaire, ayant lieu chaque année dans un des pays de l'Union Européenne.

## **6. Soutien aux artistes**

Nous réaffirmons notre attachement à une harmonisation européenne des diplômes, en particulier dans les domaines culturel et artistique.

Nous exigeons la constitution d'une base de données européenne répertoriant les créations artistiques et culturelles et mettant en contact les différents acteurs .

Nous voulons la création d'une structure communautaire gérant l'offre et la demande des domaines culturel et artistique.

Nous demandons la création, dans chaque pays membre de l'Union Européenne, de structures culturelles pouvant accueillir des manifestations et créations européennes.

## **7. Politique culturelle**

Il est nécessaire d'assurer l'existence des événements culturels dans leur propre pays avant de chercher des moyens de les exporter à l'étranger. Il convient donc de revaloriser de manière générale la politique culturelle dans tous les pays. L'art et la culture doivent être accessibles à tous.

La culture est indispensable à la rencontre des peuples. Par conséquent, la culture doit être considérée comme une mission transversale de toutes les institutions politiques.

L'Europe se compose d'une multiplicité d'identités qui évoluent en permanence à travers le dialogue avec les cultures extra-européennes : la politique culturelle européenne doit veiller à maintenir un équilibre afin que les valeurs européennes ne soient pas refoulées et puissent continuer à se développer.

Les cultures des minorités ainsi que les cultures régionales ont besoin d'un soutien durable, par exemple à travers l'intégration des « petites » langues régionales dans les programmes de l'enseignement scolaire et universitaire.

---

Une présentation et une médiatisation renforcées des cultures nationales et régionales sont absolument indispensables. Dans cette optique, les programmes transrégionaux constituent un premier pas positif.

## **8. Institutions**

Nous suggérons :

- d'augmenter les moyens financiers de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, afin que cette institution puisse développer ces échanges culturels à l'échelle de l'Union Européenne.
- la création de d'autres institutions sur le modèle de l'OFAJ.
- l'organisation de plus de manifestations d'information et de journées portes ouvertes dans les ambassades et les centres d'information en Europe

---

## Annexe

### Thèses sur le thème « Le langage de la Musique - La Musique du langage » ( La Rochelle 2004 )

Introduction :

- La Musique est un langage universel.
- La Musique permet de décrire des pays et des paysages, et donne des informations sur les mentalités des populations qui y vivent.
- La Musique dépasse le langage. La Musique a de fait une fonction importante de liaison. La Musique construit des ponts, elle rend les gens ouverts et tolérants.
- La Musique ne connaît pas de frontière. La Musique transporte les informations d'un pays à l'autre, y puise d'autres sources musicales, et se transforme elle-même. Une mémoire musicale de chaque pays se crée, ainsi qu'une mémoire musicale européenne.
- Les traditions musicales et le développement de leurs formes modernes sont une partie de l'identité culturelle de chaque pays, et en conséquence, de ses habitants. Sans le soin et le développement des traditions et de l'avant-garde musicale, tant au niveau national qu'au niveau européen, cette « Europe des Cultures » tellement souhaitée est vouée d'avance à l'échec.
- La musique complète nos langues nationales à tous les niveaux: émotionnel, philosophique, d'une manière essentielle.

Compte tenu de ces réflexions, nous avons formulé des demandes qui situent la langue de la musique à un niveau très élevé aussi bien dans un contexte politico-culturel que dans un contexte européen. Nous demandons

- la mise en place de festivals de musique de qualité dans tous les pays, et s'adressant à tous les public (les festivals ne doivent pas être conçus uniquement pour un public jeune).
- A l'avenir, les festivals de musique doivent contribuer encore plus à une compréhension mutuelle au-delà des frontières. Nous exigeons de la part des programmeurs de festivals qu'ils invitent systématiquement les « grandes stars » étrangères à leurs festivals. Les « petits » pays d'Europe devront alors être particulièrement pris en considération.
- Les compétitions nationales de groupes musicaux doivent impérativement être « européennes » (les influences des autres pays enrichissent la production musicale nationale qui en profite).

Politique, Médias, Information et Communication

- Nous demandons à chaque politique culturelle nationale de tenir compte d'une dimension européenne.
- Le développement de la société civile est l'objectif de toute démocratie. La musique peut y apporter une contribution essentielle. Nous demandons donc un soutien financier adapté aux programmes musicaux concernés, et un soutien à l'industrie de la musique, tant qu'elle oeuvre dans ce sens.

- 
- La promotion des actions et du développement artistique dans les « quartiers sensibles » de nos villes et dans leurs banlieues peut améliorer le développement urbain. La musique y joue un rôle de premier plan. Ainsi, nous demandons également un soutien ciblé destiné aux nouveaux talents.
  - Nous demandons de porter une attention particulière à la diversité culturelle dans nos villes.
  - Nous souhaitons de la part des décideurs, de soutenir la mise en réseau des initiatives de jeunes et des associations culturelles, qui, par le biais de la musique, établissent un dialogue entre des gens de nationalité ou/et de culture différente.
  - Le marché européen de la musique est un marché particulièrement verrouillé, qui est dominé à 80% par cinq géants (Universal, Warner, EMI, Sony, et BMG). Seulement 40% des disques vendus en Europe sont originaire de l'Europe. Le haut potentiel inhérent à la musique européenne risque d'être sérieusement affaibli, si cette tendance se poursuit. Nous demandons des décideurs politiques, qu'ils s'opposent à ce développement et accordent des aides structurelles aux petites productions musicales d'avant garde, qu'ils protègent et développent substantiellement la diversité culturelle et musicale en Europe.

Nous savons que ces thèses sont seulement le début d'un vaste débat européen parmi les jeunes qui ont la volonté de participer activement à la construction d'une Europe Culturelle.

Nous sommes prêts à diffuser ces thèses dans nos pays.

Pour réussir, nous avons absolument besoin du soutien de la politique et des médias.

Nous demandons à tous ceux qui se sentent concernés de soutenir nos démarches.

Nous sollicitons l'appui de tous ceux qui peuvent nous soutenir.